



Vidage des casiers - remise des clés (6e+5e)

publié le 20/06/2012

Le FSE demande à tous les élèves utilisant un des casiers mis à leur disposition, de les vider **avant le vendredi 29 juin**.

Tout casier non libéré après cette date sera vidé de son contenu et bloqué.

Pour les élèves de 6ème et 5ème : rapporter la clé de serrure au foyer, à partir de jeudi 21 juin jusqu'à mardi 26 juin de 13h à 14h ; venir avec sa clé et le carnet de liaison. Rappel : toute clé perdue entraînera l'encaissement de la caution de 20 euros demandée uniquement pour les casiers du préau 6eme-5eme.



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.